

STATIONNEMENT SUR VOIRIE

LES REDEVANCES POUR LES USAGERS PONCTUELS qui stationnent sur des zones payantes sur la tranche horaire de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au samedi :

DUREE DU STATIONNEMENT	ZONE ROUGE Avec une Durée maximale de stationnement de 2h15	ZONE VERTE Avec une durée maximale de stationnement de 7h00
30 minutes	Gratuit (1*par jour)	
45 minutes	0.80 €	0.70 €
1 h	1.10 €	1.00 €
1h15	1.50 €	1.20 €
1h30	1.70 €	1.40 €
1h45	2.00 €	1.60 €
2h	2.20 €	1.80 €
2h15	17 €	
3h	STATIONNEMENT IMPOSSIBLE	2.00 €
4h		2.50 €
5h		3.00 €
6h		3.50 €
6h45		3.60 €
7h		17.00 €

En cas de défaut ou d'insuffisance de paiement immédiat, pour toutes catégories d'utilisateurs confondues et pour toutes zones de stationnement payantes confondues :

Un forfait post-stationnement (dit FPS) est exigible et s'élève à 17 €

La Ville a fait le choix, si vous payez sous 48h après le jour d'émission du FPS,

De minorer ce **forfait post-stationnement à 12€.**



Pour rappel, le paiement peut se faire directement sur les horodateurs (CB ou espèces), smartphone ou internet.



Cartes Bancaires

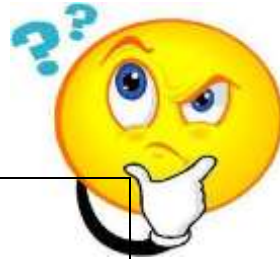
Numéraires



Par internet



Par téléphone



LES ABONNEMENTS POUR LES RESIDENTS :

FORFAIT	TARIFS
Mensuel	12.00 €
Trimestriel	34.00 €
Semestriel	61.00 €
Annuel	121.00 €

Pour rappel, deux forfaits résidentiels autorisés par famille ne disposant pas de garage.

Un seul forfait autorisé pour une famille qui dispose d'un garage d'une place.



LES ABONNEMENTS POUR LES PROFESSIONNELS MOBILES :

FORFAIT	TARIFS POUR 1 PLAQUE	TARIFS POUR 2 PLAQUES
Mensuel	35.00 €	50.00 €
Semestriel	210.00 €	300.00 €

LES ABONNEMENTS POUR LES ETUDIANTS :

FORFAIT	TARIFS
Mensuel	20.00 €

